

*L'Épithète, la rime et la raison, La lexicographie poétique en Europe, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles.* Sous la direction de SOPHIE HACHE et ANNE-PASCALE POUHEY-MOUNOU. Paris, Classiques Garnier, 2015. Un vol. de 445 p.

*L'Épithète, la rime et la raison, La lexicographie poétique en Europe, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, sous la direction de Sophie Hache et Anne-Pascale Pouey-Mounou, s'inscrit dans un mouvement de redécouverte des dictionnaires d'épithètes à la Renaissance et à l'Âge classique. Après l'ouvrage de Pascale Hummel publié en 1999, *L'Épithète pindarique, Étude historique et philologique*, plusieurs travaux, menés par des linguistes, ont en effet visé à replacer les recueils d'épithètes dans le processus de grammatisation du français. À leur suite, Sophie Hache et Anne-Pascale Pouey-Mounou proposent trois nouveaux angles d'analyse : l'étude conjointe des dictionnaires d'épithètes et des dictionnaires de rimes, ces derniers étant absents des études linguistiques, une approche littéraire de ces deux genres, manquant jusqu'à présent en raison, peut-être, de la réticence à envisager le lien entre dictionnaire poétique et création poétique, et enfin une approche européenne. L'ouvrage est organisé en quatre sections : la première est consacrée à l'épithète dans les langues anciennes, la seconde rassemble des contributions sur les dictionnaires poétiques dans les traditions italienne, espagnole et néerlandaise, et les deux dernières sections abordent successivement le XVI<sup>e</sup> siècle et le XVII<sup>e</sup> siècle français.

La première partie, « Les modèles antiques », aborde deux points : les problèmes, d'ordre à la fois stylistique et linguistique, posés par la traduction des épithètes homériques au XVI<sup>e</sup> siècle et les origines du genre de l'épithète, avec l'article de Nathanaël Istasse sur l'œuvre en latin de Ravisius Textor : le *Specimen Epithetorum* et les *Epitheta*, qui datent respectivement de 1518 et 1524. Si l'épithète est une notion définie dès l'antiquité grecque, c'est en effet à la Renaissance qu'elle devient objet de mise en liste. La perspective européenne que propose la deuxième partie permet de mieux comprendre la place qu'occupent les recueils de rimes et d'épithètes dans le processus de grammatisation des langues vulgaires : pour l'italien, l'espagnol et le néerlandais, comme pour le français, ces recueils, contemporains des premières grammaires, témoignent d'une volonté d'autonomisation de la langue vulgaire, qui se traduit notamment par la recherche de modèles littéraires nationaux. Les articles de Mario Pozzi et de Franco Tomasi inscrivent les dictionnaires de rimes italiens dans les discussions sur la langue qui marquent la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Le premier rattache les dictionnaires de rimes à un ensemble d'ouvrages, recueils de mots, de « beautés poétiques », qui participent, au niveau lexical, à l'élaboration d'une langue commune, écrite et littéraire, basée sur le florentin littéraire du XIV<sup>e</sup> siècle. Adoptant une perspective moins générale, Franco Tomasi montre comment les dictionnaires de rimes, dont la finalité première en tant qu'outils scolaires est essentiellement pratique, deviennent les lieux de débats théoriques, où se manifeste en particulier une opposition au monopole que le pétrarquisme exerce sur la poésie italienne du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces deux études permettent d'apprécier les différences entre les traditions française et italienne : tandis que les dictionnaires de rimes participent en Italie à l'élaboration de la langue nationale, à partir des modèles de Dante et de Pétrarque, leurs homologues français, rédigés grosso modo une cinquantaine d'années plus tard, ne parviendront pas, je cite l'article de Jean-Charles Monferran, à « imposer un classicisme français à partir de Ronsard ». Dans la même section, Roland Béhar rapproche la publication d'écrits théoriques sur l'épithète en Espagne du développement d'une nouvelle esthétique poétique, à partir de l'œuvre de Garcilaso de la Vega. Dans le dernier article de ce tour d'horizon européen, Paul J. Smith présente un ouvrage très peu connu de la critique française : les *Epitheta* d'Anthoni Smyters (1620), adaptation néerlandaise des *Epithètes* de Maurice de La Porte, retraduit et publié en 1999. Ici encore, le recueil d'épithètes s'inscrit dans un mouvement de « défense et illustration de la langue néerlandaise » et défend l'« idéal d'une langue nationale unifiée » (p. 220).

L'article de Nathalie Gasiglia et Anne-Pascale Pouey-Mounou, qui ouvre la troisième partie de l'ouvrage, « Ambitions françaises », s'intéresse au travail effectué par Maurice de La Porte (auteur du premier recueil d'épithètes français en 1571) à partir des appariements substantifs-épithètes chez Ronsard. Quelle sélection est faite par La Porte à partir du texte de Ronsard et quelle redistribution est opérée dans le cas de substantifs de sens proches ? L'un des intérêts de cette étude est méthodologique, puisque les deux auteures ont analysé une version annotée des *Hymnes* (1555-1556) de Ronsard et une version électronique (encore en cours d'élaboration) des *Epithètes* de La Porte. Annonçant vouloir éclairer « le travail proprement littéraire du lexicographe », les deux auteures, nous semble-t-il, mettent surtout en valeur le travail linguistique, lexicologique et sémantique, de La Porte. Les résultats obtenus à la suite de l'enquête menée sur les épithètes de noms synonymes sont particulièrement nets et intéressent directement les études linguistiques sur la synonymie, bien que cet aspect ne soit pas souligné. Ils montrent en effet une visée distinctive du travail de La Porte. Concernant, par exemple, le couple *Sentier / Chemin* : le « sentier » de La Porte « diffère de celui de Ronsard et se distingue du « chemin » par des traits spécifiques » (p. 246). Il ressort par ailleurs du travail effectué par La Porte sur les périphrases une approche du sens « en langue », qui consiste à « évaluer l'adéquation de l'épithète au substantif sorti de son contexte, et les conditions de son réemploi » (p. 260). L'article de Jean-Charles Monferran nous invite quant à lui à considérer les dictionnaires de rimes comme de véritables outils linguistiques, ce qui n'avait à notre connaissance jamais été fait. L'illustration de « la capacité de la poésie française » y apparaît en effet indissociable de « la capacité de la langue française elle-même » et l'analyse de ces recueils permet d'en apprécier la dimension lexicologique. Dans le *Dictionnaire de rimes* d'Etienne Tabourot (1572 et 1587-1588), on constate, dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, l'émergence de commentaires métalinguistiques sur la prononciation ou l'orthographe et le *Dictionnaire des rimes françoises* (1596 et 1623-1624), attribué à Odet de la Noue, contient définitions et gloses métadiscursives. Même un ouvrage « apparaissant sans conteste comme un dictionnaire de poète » (p. 286), le *Promptuaire d'unisons* de Pierre Le Gaygnard (1585), n'est pas seulement « un répertoire de rimes ronsardiennes susceptibles d'être réemployées par de nouveaux poètes », mais aussi « un premier inventaire de mots choisis susceptibles d'être réutilisés dans la langue » (p. 287-288). En conclusion, l'article ouvre une perspective de recherche très stimulante, celle du rapport entre ces lexiques et les dictionnaires généraux du français qui leur sont contemporains. C'est également une réflexion sur le dictionnaire de rimes en tant qu'outil que mène Martine Furno. Elle rapproche le changement qui affecte les manuels de prosodie latine dans le dernier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, qui deviennent sous l'effet d'une adaptation pédagogique des « dictionnaires de longueurs » (p. 301), de l'émergence des dictionnaires de rimes. Une même finalité, un même public, à un même moment conduisent à une même structuration des connaissances sous la forme d'un dictionnaire.

Le dernier chapitre de l'ouvrage s'intéresse à la réception des dictionnaires d'épithètes et de rimes au XVII<sup>e</sup> siècle. Le recueil d'Antoine de Montmérain, *Synonimes et epithètes françoises* (1645), n'est pas étudié. L'article de Sophie Hache, « Le bel usage de l'épithète au XVII<sup>e</sup> siècle », porte sur l'évolution des représentations de l'appariement épithétique. À la question posée en introduction – les dictionnaires d'épithètes du XVI<sup>e</sup> siècle ont-ils exercé une influence sur le discours des remarqueurs abordant la question de l'épithète ? –, l'article apporte une réponse négative. Les remarqueurs ne mentionnent jamais les épithétaires et rien ne permet de penser qu'ils y puisent les adjectifs dont ils commentent les emplois. Plus significativement, l'enquête de Sophie Hache à partir des Remarques de Vaugelas (1647) et Bouhours (1674, 1675 et 1687) conduit à une conclusion assez nette : du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, l'évolution se fait dans le sens d'une restriction des listes d'épithètes à quelques appariements autorisés par l'usage. Dans la seconde partie de l'article, l'argumentation développée par l'auteure est moins claire, bien qu'elle présente des éléments tout à fait intéressants. Sophie Hache annonce en effet que

d'autres ouvrages, moins étudiés, la *Rhétorique* de René Bary (1665) et les *Réflexions sur l'élégance et la politesse du style* de Bellegarde (1695), doivent conduire à relativiser les premières observations : « L'évolution vers un choix argumenté de l'épithète et une réduction des possibles pourrait être considérée comme une ligne directrice à l'âge classique, prenant place dans le cadre d'une réflexion sur la norme linguistique, si ce n'est que l'examen des autres recueils de Remarques nous amène à nuancer cette appréciation. » (p.335). Il nous semble pourtant que si la démarche de Bellegarde, « qui énumère des trouvailles littéraires » « sur le critère de la nouveauté piquante », en fait un remarqueur à part, la conception de la collocation chez René Bary est celle d'une « association lexicale nécessaire », qui se différencie de la « convenance possible » représentée dans les épithétaires du XVI<sup>e</sup> siècle. Les deux articles suivants abordent les représentations de l'épithète dans l'*Histoire comique de Francion* de Charles Sorel et dans plusieurs textes de Nicolas Boileau. Il ressort de l'étude de Michèle Rosellini que ce ne sont pas les épithétaires qui sont critiqués dans le roman de Sorel, mais l'usage qu'en font l'école et les pédants et la conception de la poésie que le dictionnaire d'épithètes « cristallise » (p. 352). Delphine Reguig, quant à elle, replace avec finesse et clarté la critique que fait Boileau de l'épithète dans le cadre de la représentation du rapport entre pensée et langage qui s'élabore à Port-Royal et que développe la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : « L'épithète cultivant "le faste et l'ostentation" implique une déperdition sémantique et se trouve condamnée comme surcroît verbal néfaste à la suggestion et à l'élaboration de la pensée » (p. 378). Un parallèle pourrait être fait avec la condamnation, au même moment, de la synonymie discursive, qui relève de la même esthétique de la brièveté. Le quatrième chapitre se clôt sur l'article de Stéphane Macé, qui nous invite à poser un regard nouveau sur Pierre Richelet : si une évolution vers la normalisation de la langue marque sans aucun doute le XVII<sup>e</sup> siècle, l'examen du *Dictionnaire de rimes*, publié par le lexicographe en 1692, révèle un goût pour les mots vieux qui peut surprendre chez cet académicien. Cela permet à Sophie Hache et Anne-Pascale Pouey-Mounou d'affirmer dans la Préface qu'alors, « les fidélités du lexicographe au plaisir des mots, des trouvailles, des beautés rares et passées de mode et des licences poétiques demeurent (...) toujours d'actualité, avec Richelet, au cœur de l'académisme même » (p. 63).

En mettant en rapport les dictionnaires de rimes et d'épithètes avec le contexte littéraire dans lequel ils apparaissent, puis déclinent, *L'Épithète, la rime et la raison* apporte indéniablement à ces dictionnaires poétiques un éclairage qui manquait à leur compréhension. Celui-ci conduit notamment à relativiser très justement la notion de dictionnaire « partiel », utilisée par Bernard Quemada dans *Les Dictionnaires du français moderne*, et bien installée depuis en histoire de la lexicographie : « La perspective téléologique qui amène à voir dans ces ouvrages des entreprises partielles méconnaît en ce sens le caractère global d'une approche qui fait tantôt de l'épithète tantôt de la rime, selon des représentations cohérentes, des analogues de la poésie même » (Préface, p. 69). Toutefois, plus qu'à établir avec l'analyse des dictionnaires d'épithètes une « préhistoire » des dictionnaires généraux ultérieurs, dans une perspective téléologique, les études linguistiques récentes ont plutôt visé à dégager en partie « l'horizon de rétrospection » des dictionnaires monolingues du XVII<sup>e</sup> siècle. De ce point de vue, il nous semble que plusieurs des études rassemblées dans ce volume confirment, à partir de l'approche littéraire qui est la leur, le rôle qu'ont pu jouer les recueils d'épithètes dans l'approche sémantique du mot français. L'ouvrage redonne donc aux dictionnaires poétiques la place qui est la leur, à la croisée de l'histoire de la langue et de la littérature.